PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 13 juillet 2010 à 20h00 au Centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger Larose, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

ABSENCE MOTIVÉE: Lynne Beaton, conseillère.

Également présents, l'adjointe au directeur général et plusieurs contribuables.

La séance débute à 20h40.

PAROLE AU PUBLIC

Jean-Claude Carisse - Bulletin Municipalité de Pontiac

- Nettoyage, débroussaillage – intersection

chemins de la Baie et Lamoureux

Lynne Gauthier-Brunette - Champ d'épuration commun

- Dépôt d'un plan projet et lettre

- Prendre rendez-vous avec propriétaire si une

inspection est nécessaire

Barrie Marfeet - Désire compte rendu – pavage du chemin

Cedarvale

- Ordures

- Site Web – mises à jour - à améliorer

Mo Laidlaw - Remerciements – herbe coupé aux intersections

M. Lebrun - Réduction de la limite de vitesse à 40 km/h sur

le chemin de la Baie après la courbe

Richard Larose - Permis pour piscine

William Spekkens - Remerciements - drainage

Fred Wiggins - Nivelage des routes

10-07-281

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Parole au public
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures
 - 4.1 Procès-verbal de la séances spéciales tenues le 1er et le 15 juin et de la séance régulière du 8 juin 2010
- 5. Administration
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des engagements pour le mois de juillet
 - 5.4 Indicateurs de gestion 2009
 - 5.5 Inscription à clicSÉQUR
 - 5.6 Mauvaises créances

- 5.7 Contribution TransporAction transport collectif 2009
- 5.8 Transferts budgétaires
- 5.9 Demande de règlement Cour de petites créances
- 5.10 Approbation du budget 2010 de l'Office municipal d'habitation de Pontiac

6. Sécurité publique

6.1 Formation – pompier I – section 3

7. Travaux publics

- 7.1 Avis de motion pour modifier le règlement no 14-09 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
- 7.3 Chemins de tolérance projets spéciaux

8. Hygiène du milieu

8.1 Règlement – modifiant le règlement no 04-08 - règlement de tarification pour y inclure le coût des échantillonnages d'eau concernant la tarification pour tests d'eau – H2O des Collines

9. Urbanisme et zonage

- 9.1 Infraction 43 chemin du Gingembre
- 9.2 Demande de cadastre 52 chemin Asaret Pierre Wistaff
- 9.3 Demande de lotissement Domaine des Lilas Saravan Properties Inc.
- 9.4 Infraction 160 chemin du Village

10. Loisirs et culture

- 10.1 Demande de droit de passage pour sentier de motoneige Loisir sport Outaouais
- 10.2 Sentier de véhicules hors route chemin Eardley-Masham
- 10.3 Financement projet de revitalisation du littoral

11. Divers

11.1

12. Rapports divers et correspondance

12.1 Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux;

13. Dépôt du registre de correspondance

13.1 Registre de correspondance du mois de juin 2010

14. Période de questions

15. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouts : 5.1 Ajouts à la liste de factures à payer

9.5 Demande à la C.P.T.A.Q. – 1670, route 148 – M. Ricky Knox

Retraits : 8.1 Règlement – modifiant le règlement no 04-08 - règlement de

tarification pour y inclure le coût des échantillonnages d'eau concernant la tarification pour tests d'eau – H2O des Collines

10.3 Financement – projet de revitalisation du littoral la tarification

pour tests d'eau – H2O des Collines

Adoptée

10-07-282

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES SPECIALES TENUES LE 1^{ER} ET LE 15 JUIN ET CELUI DE LA SEANCE REGULIERE DU 8 JUIN 2010

Proposé par Dr Jean Amyotte

Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal des séances spéciales tenues le 1^{er} et le 15 juin et celui de la séance régulière du 8 juin 2010.

10-07-283

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Roger Larose Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **129 714,78 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 30 juin 2010 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

10-07-284 LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Inès Pontiroli Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **543 248,62** \$ (voir annexe), pour la période se terminant le 29 juin 2010 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

10-07-285

LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS DE JUILLET

Proposé par Brian Middlemiss Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **57 562,04** \$ taxes incluses.

Le conseiller Jim Coyle vote contre la résolution.

Le conseiller Roger Larose vote contre l'engagement de dépense #POM-000267 (réparation du camion autopompe).

Adoptée sur division

Le rapport des indicateurs de gestion 2009 est déposé par l'adjointe au directeur, Mme Isabelle Côté.

10-07-286 INSCRIPTION – CLICSÉQUR

Il est

Proposé par Inès Pontiroli Appuyé par Brian Middlemiss ET RÉSOLU QUE M. Sylvain Bertrand, directeur général soit, et il est par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Pontiac les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

Adoptée

10-07-287 MAUVAISES CRÉANCES

ATTENDU QU'il y a lieu pour la municipalité de radier certaines créances irrécouvrables.

Il est

Proposé par Inès Pontiroli Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la radiation des créances irrécouvrables suivantes :

Numéros de matricule	<u> Montant</u>
2149-92-2501	193,86 \$
2237-79-9129	47,09 \$
2441-69-4229	4,28 \$
2541-58-0422	292,85 \$
2542-32-2459	527,43 \$
2856-74-2909	28,26 \$
3242-16-1404	13,70 \$
3443-34-6057	45,37 \$
TOTAL	1 152,84 \$

Adoptée

10-07-288 <u>CONTRIBUTION – TRANSPORACTION – TRANSPORT COLLECTIF</u>

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité paie la facture de 20 000,00 \$ à TransporAction Pontiac pour l'année 2010. La facture de 5 000,00 \$ pour 2009 ne sera pas payée puisque la dite facture nous est parvenue le 17 juin 2010 et que les sommes du budget 2009 ne sont plus disponibles.

Adoptée

10-07-289 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (AU 30 JUIN 2010)

Il est

Proposé par Brian Middlemiss Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de 18 871,00 \$.

Les conseillers Jim Coyle et Roger Larose votent contre la résolution.

Adoptée sur division

10-07-290 <u>DEMANDE DE RÈGLEMENT – COUR DES PETITES CRÉANCES</u>

CONSIDÉRANT la demande de Mme Isabelle Clermont concernant les dommages subis à son véhicule sur le chemin Terry Fox ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre fin au litige opposant la municipalité et Mme Clermont ;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de payer la somme de 747,00 \$ à Mme Isabelle Clermont plus les frais en cours de 70,00 \$, le tout tel qu'il apparaît aux documents de la Cour du Québec en règlement final de ce dossier.

Adoptée

10-07-291 BUDGET O.M.H.

Il est

Proposé par Jim Coyle Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte le budget 2010 de l'O.M.H. tel que présenté et qui démontre une quote part municipale de 5 244,06 \$.

Adoptée

10-07-292 FACTURE – COMMISSION SCOLAIRE CŒUR DES VALLÉES

Il est

Proposé par Inès Pontiroli Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité paie la somme de 6 222,16 \$ à la Commission Scolaire Cœur des Vallées, telle que présentée pour la formation Pompier I.

Le conseiller Roger Larose vote contre la résolution.

Adoptée sur division

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement modifiant le règlement no 14-09 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques dans la Municipalité de Pontiac.

L'avis de motion n'ayant pas été donné, il est remis à une séance subséquente.

Le conseiller Roger Larose quitte la table à 21h10.

10-07-293 PROJETS SPÉCIAUX – CHEMINS DE TOLÉRANCE

Il est

Proposé par Inès Pontiroli Appuyé par Jim Covle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte d'octroyer l'aide financière suivante aux associations:

1.	Plage Albert Tremblay	11 174,62 \$
2.	Association des résidents du village Pontiac	2 328,94 \$
3.	Association du chemin Royal	300,00 \$
4.	Association du chemin du Phare	
	75 1: 1 1: 11. 11. 11. 11. 11. 11. 11. 11.	

(Remplissage lorsque disponible)

5. Association du chemin des Pêcheurs 3 499,12 \$

Le conseiller, Dr. Jean Amyotte vote contre la résolution.

Adoptée sur division

Le conseiller Roger Larose revient à la table à 21h12.

10-07-294

<u>INFRACTION – 43, Gingembre</u>

CONSIDÉRANT QUE des travaux non conformes à la réglementation municipale ont été effectués sans permis;

CONSIDÉRANT QUE des avis d'infractions ont été envoyés au propriétaire relativement aux travaux effectués;

CONSIDÉRANT les délais accordés au propriétaire pour se conformer,

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, la propriétaire n'a fait aucune démarche pour se conformer:

CONSIDÉRANT que le Conseil reconnaît qu'il y a infraction;

Il est

Proposé par Jim Covle Inès Pontiroli Appuyé par

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Pontiac autorise la Directrice du service d'urbanisme Mme Isabelle Côté, à transmettre à nos conseillers juridique, pour procédures, le dossier de la propriété située au 43, Gingembre.

Adoptée

10-07-295

DEMANDE DE CADASTRE – 52, chemin Asaret – Pierre Wistaff

CONSIDÉRANT QUE la requérante désire joindre les lots 3 966 434 et 3 966 435 afin de créer le lot 4 622 776;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Dr Jean Amyotte

Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande de du requérant ayant pour but de joindre les lots 3966434 et 3966435 afin de créer le lot 4 622 776 tel que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur géomètre Michel Fortin sous ses minutes 20444 en date du 18 mai 2010.

Adoptée

10-07-296

<u>LOTISSEMENT – Domaine des Lilas – Saravan Properties Inc.</u>

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de renouveler les permis de lotissement du lot 2 684 020 adoptés par la résolution 08-11-385 le 11 novembre 2008;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande du requérant ayant pour but de renouveler les permis de lotissement du lot 2 684 020 adoptés par la résolution 08-11-385 le 11 novembre 2008.

Le conseiller, Dr. Jean Amyotte vote contre la résolution suite à l'étude hydrogéologique faite par la Cie Fondex Shermont.

Adoptée sur division

10-07-297

INFRACTION – 160, chemin du Village

CONSIDÉRANT le jugement prononcé le 26 août 2009;

CONSIDÉRANT le délai supplémentaire accordé au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil reconnaît qu'il y a infraction;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande des soumissions pour terminer les travaux de construction au bâtiment principal (revêtement extérieur) et retirer la maison préfabriquée ou mobile ainsi que ses dépendances.

Le conseiller Roger Larose vote contre la résolution.

Adoptée sur division

10-07-298

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – 1670, route 148 – Ricky Knox et Diane Mainville

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'aliénation et l'utilisation à une fin autre qu'agricole sur le lot 2683779;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

CONSIDÉRANT l'inventaire restreint des lots en zone résidentielle;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but l'aliénation et l'utilisation autre qu'agricole du lot 2683779 afin d'y construire une résidence unifamiliale;

Adoptée

10-07-299

DROITS DE PASSAGE - MOTONEIGES

CONSIDÉRANT la demande de Loisir Sport Outaouais datée du 3 mai 2010 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se considère de plein droit propriétaire du chemin du Lac Curley ;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde à Loisir Sport Outaouais le droit de passage pour les motoneiges sur les chemins du Lac Curley, Pellerin, du Lac LaPêche, pour la saison 2010-2011.

Adoptée

10-07-300

SENTIER DE VÉHICULES HORS-ROUTE – CHEMIN EARDLEY-MASHAM

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac informe Loisir Sport Outaouais que nous appuierons fermement toute demande acheminée par cet organisme aux autorités de M.T.Q. afin d'étudier la possibilité d'aménagement de sentiers bordant le chemin Eardley-Masham pour les motoneiges et les véhicules Quad afin de relier les municipalités de La Pêche et Pontiac.

IL EST DE PLUS RÉSOLU de demander l'appui de la Municipalité de La Pêche et des députés Mme Charlotte L'Écuyer et Stéphanie Vallée.

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux;

<u>DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE</u>

Registre de correspondance du mois de juin 2010.

<u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Jean-Claude Carisse - item 5.5 ClicSéqur

- item 5.6 total – mauvaises créances

Denis Dubé - Odeurs émanant du moulin

Ricky Knox - item 5.9 – demande de clarification

Madeleine Carpentier - objets encombrants

- tranchée au dépotoir

Ricky Knox - 5.7 – demande de clarification

10-07-301 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Jim Coyle

Appuyé par Edward McCann

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h35 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE	DIRECTEUR GÉNÉRAL

[«] Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».